



# UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

BP 60131 67960 Entzheim - [contact@ufnase.fr](mailto:contact@ufnase.fr)

[www.ufnase.fr](http://www.ufnase.fr)

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie

## Lettre aux adhérents

Janvier 2022

### EDITO

Depuis 2 ans, les vagues successives de la Covid-19 nous contraignent dans nos déplacements. Si le transport aérien en subit les conséquences, il n'en reste pas moins le principal vecteur de propagation rapide des nouveaux variants à travers le monde.

Après la quiétude relative que nous avons connue lors du premier confinement en l'absence de trafic aérien commercial, l'activité aérienne a très vite repris à l'été 2021, et malheureusement les vols de nuit ont suivi. En dehors des vols sanitaires, il y a eu entre 0h et 6h, 5 vols commerciaux au mois de juin 2021, 25 en août, 18 en juillet et 8 en septembre, finalement autant qu'en 2018 ou 2019 avec pourtant 1000 mouvements d'avions en moins sur l'année.

Ces vols programmés en fin de journée, arrivant après minuit à cause de leur retard, respectent certes le protocole d'accord sur les vols de nuit de 2019, et les avions sont conformes aux règles et aux recommandations de l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Aériennes), et pourtant ils réveillent de nombreux habitants.

Il s'agit pour l'essentiel des A319 de la compagnie VOLOTEA, dont les bonnes marges acoustiques sont conformes aux 13 EPNdB exigés\*. Mais le bruit que génèrent ces avions continue à être mesuré la nuit aux alentours de 75 dBA, bien au-delà des niveaux de bruit recommandés par l'OMS pour préserver le sommeil et la santé des habitants.

*\*EPNdB : valeur composite constituée de 3 mesures de bruit, en latéral, en survol et en approche. Ces mesures sont réalisées par le constructeur pour chaque modèle d'avion selon ses caractéristiques propres.*

### 1) Commission de suivi de l'accord sur les vols de nuit

La 1<sup>ère</sup> réunion de la Commission de suivi, chargée de veiller au respect de l'accord sur les vols de nuit signé en 2019, a eu lieu le 14 octobre 2021 à la mairie de Lingolsheim. Elle se compose de 2 représentants de la Direction de l'aéroport, de 2 maires des communes proches de l'aéroport et de 2 représentants de l'UFNASE.

Après les élections municipales de 2020, il fallait renouveler les 2 maires siégeant au sein de la Commission. Aussi, les maires siégeant à la CCE (Commission Consultative de l'Environnement) auraient-ils dus être consultés pour élire leurs deux représentants. Mais la Direction de l'aéroport a simplement proposé aux nouveaux maires de Lingolsheim, Madame Graef-Eckert, et d'Innenheim, Monsieur July, de remplacer leurs prédécesseurs, Messieurs Bur et Koenig. L'UFNASE a dénoncé ce procédé, en désaccord complet avec le protocole nouvellement signé, et a demandé qu'à minima ce choix soit validé lors de la prochaine réunion de la CCE.

Et alors même qu'elle est Présidente de cette commission, Madame Graef-Eckert, Maire de Lingolsheim, était absente à cette première réunion qui n'avait pas été enregistrée dans son agenda.

Puis la Direction de l'aéroport a présenté les chiffres des vols de nuit sur les années 2019, 2020 et 2021.

En 2019, il y a eu 43 vols commerciaux la nuit entre 0h et 6h et 14 vols « sportifs » ayant bénéficié d'une dérogation. En plus, il y a eu 114 « évacuations sanitaires ».

Sur toute l'année 2020, fortement impactée par la pandémie, il n'y a eu que 9 vols commerciaux entre 0h et 6h, 3 vols « sportifs » et 106 « évacuations sanitaires ».

Pour l'année 2021, la Direction de l'aéroport n'a présenté les chiffres que de janvier à juillet, prétextant qu'elle ne disposait pas encore des chiffres des mois d'août et de septembre en raison du dysfonctionnement du système Symbiose et du travail manuel fastidieux que ce comptage représente. Nous étions pourtant mi-octobre. Heureusement, nous avons fait les comptages nous-mêmes : Il y a eu 5 vols commerciaux entre 0h et 6h au mois de juin, 18 en juillet, 25 en août et 8 en septembre.

Ces vols de nuit autorisés sont causés par les 2 avions basés de la compagnie VOLOTEA. L'amplitude, nouvellement accordée aux vols retardés dans le protocole de 2019 pour faciliter le retour des avions basés et ne pas nuire au développement de l'aéroport, ne doit pas pour autant signifier un blanc-seing accordé pour des vols nocturnes.

Une dérive annuelle du bruit vers la plage 22h - 6h est confirmée par les 3 stations de mesures de bruit.

### **Evolution en pourcentage des bruits d'avions enregistrés par les stations entre 22h et 6h.**

	Innenheim	Entzheim	Lingolsheim
Mois de juillet 2021	6.8 %	6.4 %	5.2 %
Mois de juillet 2019	5.2 %	4.4 %	4.0 %
Mois de juillet 2018	4.6 %	3.7 %	2.4 %

Nous avons demandé à la Direction de l'aéroport qu'elle intervienne auprès des compagnies concernées par ces retards récurrents, principalement Volotea, pour que leurs derniers vols retour soient programmés à 23h30 au plus tard, au lieu de 23h55 actuellement.

M. Paubelle, Directeur de l'aéroport, nous a répondu que cela remettait en cause l'accord, en nous expliquant que les retards des avions à l'été 2021 étaient dus à une situation conjoncturelle exceptionnelle, liée aux mesures sanitaires imposées à l'aviation commerciale et au manque d'anticipation pour le recrutement de personnel et de bagagistes dans les aéroports, dont acte !

La demande de l'installation de la station de mesure mobile à Holtzheim a été formulée suite à des plaintes de plusieurs riverains liées à des trajectoires inhabituelles. Le point devra être soumis en CCE.

## **2) Commission Consultative de l'Environnement du 18 novembre 2021**

La Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim s'est réunie sous la présidence de M. Duhamel, Secrétaire Général de la Préfecture et concernait 4 points :

### **1. Le bilan du rapport environnement 2020**

Le bilan du rapport environnement 2020 est dans la continuité des rapports précédents avec peu d'évolutions notables.

A noter toutefois que la Direction de l'aéroport n'a pas été en mesure de fournir les informations issues de Symbiose, le bulletin statistique sur les mesures du bruit. Le système est défaillant depuis 2020 suite à des modifications apportées aux fichiers de collecte des données. Le bulletin établi manuellement a beaucoup de mal à être publié à temps.

Cette situation inacceptable persiste encore et nous recevons les bulletins Symbiose dégradés avec beaucoup de retard. Ce bulletin est un élément de transparence, essentiel pour ce qui concerne les vols de nuit entre 23h et 6h. Le Directeur de l'aéroport M. Paubelle s'en est excusé et a annoncé qu'une nouvelle application sera mise à disposition dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Elle permettra la consultation en ligne en temps réel des informations collectées par l'aéroport sur les vols. Nous espérons que ces informations seront aussi complètes que celles fournies initialement dans les bulletins mensuels Symbiose.

## 2. L'avancement de la certification du programme « Airport Carbon Accreditation (ACA) »

Cette démarche consiste en plusieurs étapes à recenser, optimiser et réduire les émissions de gaz à effet de serre émises par la seule plateforme aéroportuaire, à l'exclusion des émissions liées aux avions, et répond ainsi à des injonctions européennes. Le niveau 1 est atteint, qui consiste à démarrer la démarche de certification

## 3. La nouvelle charte de l'environnement

L'approbation de la nouvelle Charte de l'Environnement pour 2021 à 2025 a été le principal sujet de cette CCE.

La Direction de l'aéroport avait associé L'UFNASE très en amont à son élaboration et, dès le mois d'avril 2021, l'Ufnase lui a envoyé une consistante liste de propositions dont certaines ont été reprises.

Le 8 juillet 2021, lors d'une première réunion avec la Direction de l'aéroport, nous a été présentée une 1<sup>ère</sup> ébauche du projet dans lequel le « Respect du Protocole sur les vols de nuit » ne figurait plus qu'en deuxième action, alors qu'il était prioritaire dans les 4 chartes précédentes. La lutte contre le changement climatique lui avait ravi la première place, important sujet certes, brûlant d'actualité, mais les actions prévues sont symboliques et peu efficaces dans cette lutte.

L'UFNASE a donc exigé que le respect du protocole soit conservé en point 1 de cette charte, le bruit étant la principale et première nuisance perçue par les riverains. Cette demande, nous l'avions aussi adressée à M Vernhes, le Président du conseil de surveillance de la Société d'Exploitation de l'Aéroport, en août. Si l'assurance nous a été donnée que le bruit restait une priorité pour la Direction de l'aéroport, la charte resterait néanmoins en l'état.

En septembre 2021, le projet a été présenté aux membres du Comité Permanent de la CCE. Les débats ont été animés et nous avons réitéré notre demande de prioriser les actions relatives au bruit, hélas sans succès.

Le 3 novembre 2021, un nouveau courrier à M. Vernhes, avec copie à tous les membres de la CCE, à Madame la Préfète et au Secrétaire Général de la Préfecture, exprimait notre inquiétude quant à la réelle volonté de la direction de l'aéroport d'agir pour la réduction des nuisances sonores et de rétablir la transparence sur le trafic par la republication des bulletins mensuels Symbiose. Nous avons alors annoncé notre choix de voter contre l'approbation en CCE de cette charte 2021/ 2025.

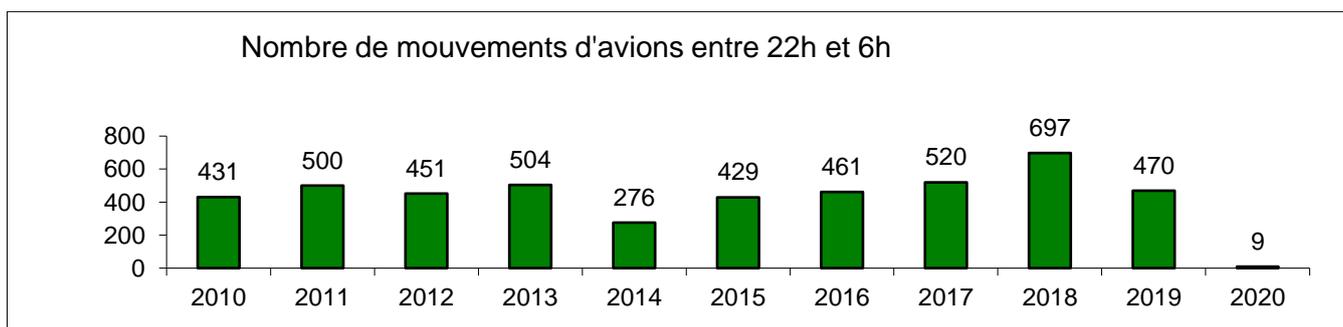
Par sa réponse du 15 novembre, M. Vernhes s'est engagé, au nom de la Direction de l'aéroport, à faire respecter l'accord sur les vols de nuit et à faire rétablir le système Symbiose. Lors d'un appel téléphonique, il a regretté que nous n'approuvions pas la charte alors même que nous avons été associés à son élaboration et que l'accord de décembre 2019 avait permis de rétablir, dans la confiance et le respect, le dialogue interrompu.

L'annonce faite par le Directeur de l'aéroport, lors de cette CCE, du rétablissement rapide d'un système de consultation de données sur les vols de nuit, malgré son coût élevé dans une conjoncture défavorable, sans doute sous l'influence de M. Vernhes, a été perçue comme un gage de bonne volonté par le collège des associations. Dans le souci de maintenir un dialogue constructif, nous avons finalement choisi d'approuver cette charte. La vigilance reste de mise et nous espérons vivement qu'une diminution des vols nocturnes en retard vienne sceller un climat de confiance.

## 4. Compte rendu de la commission de suivi

Très succinct, il en a même omis la demande de déploiement de la station de mesure mobile de bruit à Holtzheim. Nous relancerons la direction de l'aéroport à ce sujet. Le collège des maires a entériné le choix de ses représentants de Lingolsheim et d'Innenheim.

## 3) Evolution des vols commerciaux de nuit



## L'UFNASE a 25 ans !

Créée en 1996, l'UFNASE compte ses 25 ans d'action en faveur de la qualité de vie, de la santé et de l'environnement.

La situation sanitaire ne nous a pas permis de marquer cet anniversaire par un événement festif, trop compliqué à organiser dans de telles circonstances. Vous aviez été très nombreux à participer au 10<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> anniversaire, et nous comptons sur votre compréhension.

L'occasion aurait été propice pourtant pour faire un bilan de nos actions et des nombreuses avancées obtenues. Mais des points d'améliorations existent :

- L'aviation de plaisance locale occasionne encore beaucoup de troubles, particulièrement en été. ; les pilotes des aérodromes voisins doivent aussi se conformer au code de bonne conduite local ; les avions militaires sont encore trop présents ; les nombreux vols commerciaux nocturnes en retard doivent diminuer ; les vols d'affaire bruyants, peut-être en raison de la restriction des vols commerciaux en cette période de pandémie, se multiplient.

Et au-delà des nuisances locales, les enjeux climatiques mondiaux, pour lesquels l'UFNASE n'est pas compétente, nécessitent notre attention et nous interrogent et seuls nos comportements détermineront notre futur :

- Le low-cost est-il compatible avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, quand il incite certains à passer à moindre coût un week-end aux Baléares ou à Nice ? Faut-il continuer de subventionner la réduction des taxes aéroportuaires dans les circonstances actuelles et quand des billets d'avion sont bradés parfois au prix d'un sandwich ? Est-il normal que le kérosène ne soit pas taxé alors que le carburant et le gaz naturel augmentent sans cesse ? L'avion fait-il encore rêver quant à lui seul il représente annuellement près de 3% des émissions mondiales de gaz à effet de serre pour sa seule partie commerciale et que les compensations, lorsqu'elles sont mises en place, mettent au moins 20 ans pour avoir un quelconque effet ?...

### **Votre association est aussi présente depuis 25 ans.**

Vous nous avez soutenus et soutenu votre association, et beaucoup de bénévoles se sont investis tout au long de ces nombreuses années, et vous continuez de le faire. Et c'est ainsi, qu'en 25 années, des liens forts se sont créés entre nous, et je suis fier et honoré que nous soyons devenus des amis.

MERCI à celles et ceux qui participent activement, avec beaucoup de courage et d'efficacité, et merci à tous pour nous encourager et nous donner les moyens d'agir.

### **Assemblée Générale Ordinaire de l'UFNASE**

Sauf situation sanitaire aggravée et interdiction de réunions, notre Assemblée Générale de 2022 se tiendra le 25 MARS, à Duppigheim.

Nous veillerons à ce que les conditions sanitaires soient respectées et optimales. Si la situation le permet un pot de l'amitié conclura la soirée. Nous espérons vivement avoir enfin cette occasion et le plaisir de vous retrouver physiquement.

**BONNE ANNEE 2022 ET BONNE SANTE à tous !**

Francis Rohmer

Président de l'UFNASE